

Grille de questionnaire – Thématique 1 : Comment lutter contre la précarité énergétique ?

Comité 21 de l'Agenda 21 de Reims Métropole – 6 Juillet 2010

Afin de qualifier la prise en compte de cette thématique sur le territoire, il vous est demandé d'évaluer votre degré d'approbation des affirmations suivantes en cochant la couleur et le chiffre correspondants. Vous pouvez expliciter les raisons de ce choix dans l'espace situé en dessous de l'affirmation.

1

Tout à fait d'accord

2

Moyennement d'accord

3

Pas du tout d'accord



Pour le bon déroulement de l'exercice, il est conseillé de limiter dans la mesure du possible le recours au vote intermédiaire (2/orange)

- 1. Les habitants, et notamment les plus démunis, sont bien sensibilisés à la maîtrise de leurs consommations énergétiques.**

1

2

3

- 2. Les dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat ancien sont efficaces sur le territoire de Reims Métropole.**

1

2

3

3. Les nouvelles constructions de logements font de Reims Métropole une éco cité.

1 2 3

4. Les populations les plus démunies sont dépendantes de la voiture pour accéder aux lieux de services, de formation, de commerces, de loisir.

1 2 3

5. Le réseau de transport collectif de l'agglomération est accessible et adapté aux besoins de tous.

1 2 3

Citez trois enjeux qui vous semblent prioritaires dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique.

1) _____

2) _____

3) _____